

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Aufschlussküvette/Digestion Cuvette; 1/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-1

Page 1 de 9

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Aufschlussküvette/Digestion Cuvette; 1/4

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: HACH LANGE GmbH  
Rue: Willstätterstr. 11  
Lieu: D-40549 Düsseldorf  
Téléphone: +49 (0)211 5288-383  
e-mail: SDS@hach.com  
Internet: www.de.hach.com  
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S  
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes  
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2  
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 \* Fax +33 (0) 1 69 67 34 99  
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA  
Motstraat 54  
B-2800 Mechelen  
Tel. +32 15 42 35 00 \* Fax +32 15 41 61 20  
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE  
Rorschacherstrasse 30a  
CH-9424 Rheineck  
Tel. +41 (0)848 55 66 99  
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA  
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine  
MA-Casablanca 20000  
Tél. +212 (0) 522 97 95 75  
e-mail: info-mena@hach.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Mentions de danger:

Provoque de graves lésions des yeux.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Aufschlussküvette/Digestion Cuvette; 1/4

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-1

Page 2 de 9

## Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

sulfate de zinc, heptahydraté

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



## Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

## Conseils supplémentaires

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

## 2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

## 3.2. Mélanges

## Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
877-24-7	Potassium hydrogénophthalate			45-50 %
	212-889-4			
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H312 H319			
7446-20-0	sulfate de zinc, heptahydraté			< 25 %
	231-793-3	030-006-00-9		
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H318 H400 H410			
7773-06-0	Ammonium amidosulfonate			< 10 %
	231-871-7			
	Acute Tox. 4; H302			
7681-82-5	Sodium iodure			< 5 %
	231-679-3			
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2A, Aquatic Acute 1; H315 H319 H400			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Aufschlussküvette/Digestion Cuvette; 1/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-1

Page 3 de 9

**Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

**Après inhalation**

Amener la victime à l'air libre.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.  
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

**Après ingestion**

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Irritation et corrosion

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter de façon symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.  
En cas d'incendie peuvent se former: soufre oxydes

**5.3. Conseils aux pompiers**

Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.  
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

13. Considérations relatives à l'élimination

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Aufschlussküvette/Digestion Cuvette; 1/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-1

Page 4 de 9

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Température de stockage: 2-8 °C

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Réactif pour analyses

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
7773-06-0	Ammonium (sulfamate d')	-	10		VME (8 h)	

**Conseils supplémentaires**

Aucun à notre connaissance.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

**Mesures d'hygiène**

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité avec protections latérales

**Protection des mains**

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

**Protection de la peau**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Protection respiratoire**

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: solide (lyophilisé)

Couleur: jaune clair

Odeur: inodore

pH-Valeur (à 20 °C): 4

**Modification d'état**

Point de fusion: donnée non disponible

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non applicable

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Aufschlussküvette/Digestion Cuvette; 1/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-1

Page 5 de 9

Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'écoulement:	non applicable
Point d'éclair:	non applicable
Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible

**Inflammabilité**

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

**Dangers d'explosion**

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Température d'inflammation:	donnée non disponible

**Température d'auto-inflammabilité**

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Température de décomposition: donnée non disponible

**Propriétés comburantes**

non applicable

Pression de vapeur: non applicable

Densité: donnée non disponible

Densité apparente: donnée non disponible

Hydrosolubilité:  
(à 20 °C) soluble**Solubilité dans d'autres solvants**

donnée non disponible

Coefficient de partage: non applicable

Viscosité dynamique: non applicable

Viscosité cinématique: non applicable

Durée d'écoulement: non applicable

Densité de vapeur: non applicable

Taux d'évaporation: non applicable

Épreuve de séparation du solvant: non applicable

Teneur en solvant: non applicable

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides: donnée non disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Danger de réactivité: Oxydants

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit avec les substances suivantes: Oxydants

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Aufschlussküvette/Digestion Cuvette; 1/4

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-1

Page 6 de 9

**10.4. Conditions à éviter**

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

**10.5. Matières incompatibles**

Des métaux

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie: Oxydes de soufre

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas d'information toxicologique disponible.

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
877-24-7	Potassium hydrogénéphthalate				
	orale	DL50 mg/kg 3200	rat	RTECS	
	cutanée	DL50 mg/kg >1000	cochon d'Inde		
7446-20-0	sulfate de zinc, heptahydraté				
	orale	DL50 mg/kg 1260	@N11.0018550	RTECS	
7773-06-0	Ammonium amidosulfonate				
	orale	DL50 mg/kg 2000	rat		
7681-82-5	Sodium iodure				
	orale	DL50 mg/kg 4340	rat		

**Irritation et corrosivité**

Provoque de graves lésions des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Pas d'information toxicologique disponible.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Aufschlussküvette/Digestion Cuvette; 1/4

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-1

Page 7 de 9

## Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucun à notre connaissance.

## Information supplémentaire

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

## 12.1. Toxicité

Pas d'information écologique disponible.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
7446-20-0	sulfate de zinc, heptahydraté					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,11 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	Ecotox	
7773-06-0	Ammonium amidosulfonate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 203 mg/l	96 h		Ecotox	
7681-82-5	Sodium iodure					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 860 mg/l	96 h			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,17 mg/l	48 h			

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

## Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
877-24-7	Potassium hydrogénéphthalate	-2,73

## 12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

## 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

## Élimination

En accord avec les réglementations locales et nationales. Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.

## Code d'élimination des déchets - Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

## Code d'élimination des déchets - Résidus

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Aufschlussküvette/Digestion Cuvette; 1/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-1

Page 8 de 9

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.  
Dispositions spéciales: 375

**Transport fluvial (ADN)****Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Non testé

**Transport maritime (IMDG)****Autres informations utiles (Transport maritime)**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.  
Dispositions spéciales: 375

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****Autres informations utiles (Transport aérien)**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.  
Dispositions spéciales: 197

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

oui



Matières dangereuses: sulfate de zinc, heptahydraté

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

donnée non disponible

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Sans rapport

**Information supplémentaire**

Sans rapport

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Aufschlussküvette/Digestion Cuvette; 1/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-1

Page 9 de 9

Date de révision 05.04.2018

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 9

Date de révision 23.04.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 11

Révision: 23.01.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 14

Révision: 8.04.2014

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 4, 6, 8, 10, 11, 12

Révision: 17.09.2014

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 7, 14

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Indikator Küvette/Indicator Cuvette; 2/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-2

Page 1 de 9

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Indikator Küvette/Indicator Cuvette; 2/4

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: HACH LANGE GmbH  
Rue: Willstätterstr. 11  
Lieu: D-40549 Düsseldorf  
Téléphone: +49 (0)211 5288-383  
e-mail: SDS@hach.com  
Internet: www.de.hach.com  
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S  
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes  
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2  
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 \* Fax +33 (0) 1 69 67 34 99  
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA  
Motstraat 54  
B-2800 Mechelen  
Tel. +32 15 42 35 00 \* Fax +32 15 41 61 20  
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE  
Rorschacherstrasse 30a  
CH-9424 Rheineck  
Tel. +41 (0)848 55 66 99  
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA  
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine  
MA-Casablanca 20000  
Tél. +212 (0) 522 97 95 75  
e-mail: info-mena@hach.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Conseils supplémentaires**

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

**2.3. Autres dangers**

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Indikator Küvette/Indicator Cuvette; 2/4

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-2

Page 2 de 9

**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
7732-18-5	Eau			> 97 %
	231-791-2			
110-15-6	Acide succinique			< 0,5 %
	203-740-4			
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H315 H318 H335			
7697-37-2	Acide nitrique ... %			< 0,2 %
	231-714-2	007-004-00-1		
	Ox. Liq. 2, Skin Corr. 1A; H272 H314 EUH071			
10377-60-3	Nitrate de magnésium			< 0,1%
	233-826-7			
	Ox. Liq. 2, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H272 H315 H319 H335			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

**Après inhalation**

Amener la victime à l'air libre.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

**Après ingestion**

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'effet connu.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter de façon symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Sans limitation

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Indikator Küvette/Indicator Cuvette; 2/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-2

Page 3 de 9

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

En cas de poussière et/ou fumées respirables, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome et impérativement un vêtement de protection contre les poussières.

**Information supplémentaire**

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Équipement de protection individuel, voir section 8.

Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir.

Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale/nationale (voir section 13).

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

13. Considérations relatives à l'élimination

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

**Préventions des incendies et explosion**

Voir également section 5

**Information supplémentaire**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver dans un endroit sec et frais.

Température de stockage: 2-8 °C

**Conseils pour le stockage en commun**

Aucun à notre connaissance.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Réactif pour analyses

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Indikator Küvette/Indicator Cuvette; 2/4

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-2

Page 4 de 9

## Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
7697-37-2	Acide nitrique	1	2,6		VLE (15 min)	

## Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

**Mesures d'hygiène**

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité avec protections latérales

**Protection des mains**

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

**Protection de la peau**

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Protection respiratoire**

Veiller à une ventilation adéquate.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas décharger dans l'environnement.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide	
Couleur:	bleu	
Odeur:	inodore	
pH-Valeur (à 20 °C):		7
<b>Modification d'état</b>		
Point de fusion:		- 32 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		donnée non disponible
Point de sublimation:		non applicable
Point de ramollissement:		non applicable
Point d'écoulement:		non applicable
:		donnée non disponible
Point d'éclair:		non applicable
Combustion entretenue:		Aucune donnée disponible
<b>Inflammabilité</b>		
solide:		non applicable

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Indikator Küvette/Indicator Cuvette; 2/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-2

Page 5 de 9

gaz: non applicable

**Dangers d'explosion**

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:

non applicable

Limite supérieure d'explosivité:

non applicable

Température d'inflammation:

donnée non disponible

**Température d'auto-inflammabilité**

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

Température de décomposition:

donnée non disponible

**Propriétés comburantes**

non applicable

Pression de vapeur:

donnée non disponible

Pression de vapeur:

donnée non disponible

Densité (à 20 °C):

1 g/cm<sup>3</sup>

Densité apparente:

non applicable

Hydrosolubilité:

complètement soluble

(à 20 °C)

**Solubilité dans d'autres solvants**

donnée non disponible

Coefficient de partage:

donnée non disponible

Viscosité dynamique:

donnée non disponible

Viscosité cinématique:

donnée non disponible

Durée d'écoulement:

donnée non disponible

Densité de vapeur:

donnée non disponible

Taux d'évaporation:

donnée non disponible

Épreuve de séparation du solvant:

donnée non disponible

Teneur en solvant:

donnée non disponible

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides:

non applicable

donnée non disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Voir également section 10.3

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**10.4. Conditions à éviter**

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

**10.5. Matières incompatibles**

Oxydants

Métaux alcalins

Métaux alcalino-terreux

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Indikator Küvette/Indicator Cuvette; 2/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-2

Page 6 de 9

Des métaux

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Acides nitreux et autres agents nitrosants

**Information supplémentaire**

Aucun à notre connaissance.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
110-15-6	Acide succinique				
	orale	DL50 mg/kg	2260	Ratte	
10377-60-3	Nitrate de magnésium				
	orale	DL50 mg/kg	5440	rat	

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Pas d'effet connu.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Ne contient aucune substance classée comme sensibilisante.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

donnée non disponible

**Expériences tirées de la pratique****Observations relatives à la classification**

donnée non disponible

**Observation diverses**

donnée non disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Indikator Küvette/Indicator Cuvette; 2/4

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-2

Page 7 de 9

**Information supplémentaire**

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.  
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
110-15-6	Acide succinique					
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 374 mg/l	48 h			
7697-37-2	Acide nitrique ... %					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 72 mg/l	96 h	Gambusia affinis	IUCLID	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
110-15-6	Acide succinique	-0,59
7697-37-2	Acide nitrique ... %	-0,21

**12.4. Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

donnée non disponible

**12.6. Autres effets néfastes**

Pas d'effet connu.

**Information supplémentaire**

donnée non disponible

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

En accord avec les réglementations locales et nationales. Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Indikator Küvette/Indicator Cuvette; 2/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-2

Page 8 de 9

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Éliminer comme produit non utilisé.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**Transport fluvial (ADN)****Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Non testé

**Transport maritime (IMDG)****Autres informations utiles (Transport maritime)**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****Autres informations utiles (Transport aérien)**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

oui

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

donnée non disponible

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Sans rapport

**Information supplémentaire**

Sans rapport

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D):

-- sans danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Indikator Küvette/Indicator Cuvette; 2/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-2

Page 9 de 9

Date de révision 05.04.2018

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 3, 4, 6, 7, 8, 11, 15

Date de révision 23.04.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2

Révision: 26.01.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 14

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 9

Révision: 8.04.2014; Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Nullküvette/Zero Cuvette; 3/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-3

Page 1 de 9

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Nullküvette/Zero Cuvette; 3/4

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: HACH LANGE GmbH  
Rue: Willstätterstr. 11  
Lieu: D-40549 Düsseldorf  
Téléphone: +49 (0)211 5288-383  
e-mail: SDS@hach.com  
Internet: www.de.hach.com  
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S  
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes  
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2  
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 \* Fax +33 (0) 1 69 67 34 99  
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA  
Motstraat 54  
B-2800 Mechelen  
Tel. +32 15 42 35 00 \* Fax +32 15 41 61 20  
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE  
Rorschacherstrasse 30a  
CH-9424 Rheineck  
Tel. +41 (0)848 55 66 99  
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA  
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine  
MA-Casablanca 20000  
Tél. +212 (0) 522 97 95 75  
e-mail: info-mena@hach.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Conseils supplémentaires**

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

**2.3. Autres dangers**

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Nullküvette/Zero Cuvette; 3/4

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-3

Page 2 de 9

**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
7732-18-5	Eau			> 97 %
	231-791-2			
110-15-6	Acide succinique			< 0,5 %
	203-740-4			
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H315 H318 H335			
7697-37-2	Acide nitrique ... %			< 0,2 %
	231-714-2	007-004-00-1		
	Ox. Liq. 2, Skin Corr. 1A; H272 H314 EUH071			
10377-60-3	Nitrate de magnésium			< 0,1%
	233-826-7			
	Ox. Liq. 2, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H272 H315 H319 H335			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

**Après inhalation**

Amener la victime à l'air libre.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

**Après ingestion**

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'effet connu.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter de façon symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Nullküvette/Zero Cuvette; 3/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-3

Page 3 de 9

**5.3. Conseils aux pompiers**

Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

En cas de poussière et/ou fumées respirables, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome et impérativement un vêtement de protection contre les poussières.

**Information supplémentaire**

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Équipement de protection individuel, voir section 8.

Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir.

Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale/nationale (voir section 13).

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

13. Considérations relatives à l'élimination

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

**Préventions des incendies et explosion**

Voir également section 5

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver dans un endroit sec et frais.

Température de stockage: 2-8 °C

**Conseils pour le stockage en commun**

Aucun à notre connaissance.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Réactif pour analyses

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
7697-37-2	Acide nitrique	1	2,6		VLE (15 min)	

**Conseils supplémentaires**

Aucun à notre connaissance.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Nullküvette/Zero Cuvette; 3/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-3

Page 4 de 9

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

**Mesures d'hygiène**

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité avec protections latérales

**Protection des mains**

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

**Protection de la peau**

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Protection respiratoire**

Veiller à une ventilation adéquate.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	bleu
Odeur:	inodore
pH-Valeur (à 20 °C):	7

**Modification d'état**

Point de fusion:	- 32 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	donnée non disponible
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'écoulement:	non applicable
:	donnée non disponible
Point d'éclair:	non applicable
Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible

**Inflammabilité**

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

**Dangers d'explosion**

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Température d'inflammation:	donnée non disponible

**Température d'auto-inflammabilité**

solide:	non applicable
---------	----------------

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Nullküvette/Zero Cuvette; 3/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-3

Page 5 de 9

gaz:	non applicable
Température de décomposition:	donnée non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	
non applicable	
Pression de vapeur:	donnée non disponible
Pression de vapeur:	donnée non disponible
Densité (à 20 °C):	1 g/cm <sup>3</sup>
Densité apparente:	non applicable
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	complètement soluble
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	
donnée non disponible	
Coefficient de partage:	donnée non disponible
Viscosité dynamique:	donnée non disponible
Viscosité cinématique:	donnée non disponible
Durée d'écoulement:	donnée non disponible
Densité de vapeur:	donnée non disponible
Taux d'évaporation:	donnée non disponible
Épreuve de séparation du solvant:	donnée non disponible
Teneur en solvant:	donnée non disponible

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides:	non applicable
donnée non disponible	

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Voir également section 10.3

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**10.4. Conditions à éviter**

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

**10.5. Matières incompatibles**

Oxydants  
Métaux alcalins  
Métaux alcalino-terreux  
Des métaux

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Acides nitreux et autres agents nitrosants

**Information supplémentaire**

Aucun à notre connaissance.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Nullküvette/Zero Cuvette; 3/4

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-3

Page 6 de 9

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
110-15-6	Acide succinique				
	orale	DL50 mg/kg	2260	Ratte	
10377-60-3	Nitrate de magnésium				
	orale	DL50 mg/kg	5440	rat	

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Pas d'effet connu.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Ne contient aucune substance classée comme sensibilisante.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

donnée non disponible

**Expériences tirées de la pratique****Observations relatives à la classification**

donnée non disponible

**Observation diverses**

donnée non disponible

**Information supplémentaire**

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.  
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Nullküvette/Zero Cuvette; 3/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-3

Page 7 de 9

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
110-15-6	Acide succinique					
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 374 mg/l	48 h			
7697-37-2	Acide nitrique ... %					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 72 mg/l	96 h	Gambusia affinis	IUCLID	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
110-15-6	Acide succinique	-0,59
7697-37-2	Acide nitrique ... %	-0,21

**12.4. Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

donnée non disponible

**12.6. Autres effets néfastes**

Pas d'effet connu.

**Information supplémentaire**

donnée non disponible

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

En accord avec les réglementations locales et nationales. Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Éliminer comme produit non utilisé.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Nullküvette/Zero Cuvette; 3/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-3

Page 8 de 9

**Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**Transport fluvial (ADN)****Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Non testé

**Transport maritime (IMDG)****Autres informations utiles (Transport maritime)**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****Autres informations utiles (Transport aérien)**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT: oui**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

donnée non disponible

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Sans rapport

**Information supplémentaire**

Sans rapport

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): -- sans danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Date de révision 05.04.2018

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 15

Date de révision 23.04.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 11

Révision: 26.01.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 14

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 9

Révision: 8.04.2014; Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Nullküvette/Zero Cuvette; 3/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-3

Page 9 de 9

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Vergleichslösung/Reference Cuvette; 4/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-4

Page 1 de 9

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Vergleichslösung/Reference Cuvette; 4/4

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: HACH LANGE GmbH  
Rue: Willstätterstr. 11  
Lieu: D-40549 Düsseldorf  
Téléphone: +49 (0)211 5288-383  
e-mail: SDS@hach.com  
Internet: www.de.hach.com  
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S  
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes  
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2  
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 \* Fax +33 (0) 1 69 67 34 99  
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA  
Motstraat 54  
B-2800 Mechelen  
Tel. +32 15 42 35 00 \* Fax +32 15 41 61 20  
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE  
Rorschacherstrasse 30a  
CH-9424 Rheineck  
Tel. +41 (0)848 55 66 99  
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA  
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine  
MA-Casablanca 20000  
Tél. +212 (0) 522 97 95 75  
e-mail: info-mena@hach.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Vergleichslösung/Reference Cuvette; 4/4

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-4

Page 2 de 9

## Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

sulfate de zinc, heptahydraté

Mention d'avertissement: Attention

## Pictogrammes:



## Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

## Conseils supplémentaires

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

## 2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

## 3.2. Mélanges

## Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
7732-18-5	Eau			< 95 %
	231-791-2			
877-24-7	Potassium hydrogénophthalate			< 3 %
	212-889-4			
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H312 H319			
7446-20-0	sulfate de zinc, heptahydraté			< 2 %
	231-793-3	030-006-00-9		
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H318 H400 H410			
7773-06-0	Ammonium amidosulfonate			< 1 %
	231-871-7			
	Acute Tox. 4; H302			
7681-82-5	Sodium iodure			< 0,5 %
	231-679-3			
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2A, Aquatic Acute 1; H315 H319 H400			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Vergleichslösung/Reference Cuvette; 4/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-4

Page 3 de 9

**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

**Après inhalation**

Amener la victime à l'air libre.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.  
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

**Après ingestion**

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut provoquer une irritation des yeux.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter de façon symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.  
En cas d'incendie peuvent se former: soufre oxydes

**5.3. Conseils aux pompiers**

Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.  
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

13. Considérations relatives à l'élimination

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Vergleichslösung/Reference Cuvette; 4/4

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-4

Page 4 de 9

**Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré .

Température de stockage: 2-8 °C

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conservé sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Réactif pour analyses

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
7773-06-0	Ammonium (sulfamate d')	-	10		VME (8 h)	

**Conseils supplémentaires**

Aucun à notre connaissance.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

**Mesures d'hygiène**

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité avec protections latérales

**Protection des mains**

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

**Protection de la peau**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Protection respiratoire**

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide  
 Couleur: vert  
 Odeur: inodore

pH-Valeur (à 20 °C):

7

**Modification d'état**

Point de fusion:

non applicable

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Vergleichslösung/Reference Cuvette; 4/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-4

Page 5 de 9

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: donnée non disponible

Point de sublimation: non applicable

Point de ramollissement: non applicable

Point d'écoulement: non applicable

Point d'éclair: non applicable

**Inflammabilité**

solide: non applicable

gaz: non applicable

**Dangers d'explosion**

non applicable

Limite inférieure d'explosivité: non applicable

Limite supérieure d'explosivité: non applicable

Température d'inflammation: non applicable

**Température d'auto-inflammabilité**

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: donnée non disponible

**Propriétés comburantes**

non applicable

Pression de vapeur: donnée non disponible

Densité (à 20 °C): 1 g/cm<sup>3</sup>

Densité apparente: non applicable

Hydrosolubilité:  
(à 20 °C) soluble**Solubilité dans d'autres solvants**

donnée non disponible

Coefficient de partage: donnée non disponible

Viscosité dynamique: donnée non disponible

Viscosité cinématique: donnée non disponible

Durée d'écoulement: donnée non disponible

Densité de vapeur: donnée non disponible

Taux d'évaporation: donnée non disponible

Épreuve de séparation du solvant: donnée non disponible

Teneur en solvant: donnée non disponible

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides: non applicable

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Vergleichslösung/Reference Cuvette; 4/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-4

Page 6 de 9

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

**10.4. Conditions à éviter**

Chaleur, flammes et étincelles.

**10.5. Matières incompatibles**

Aucun à notre connaissance.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas d'information toxicologique disponible.

**Toxicité aiguë**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
877-24-7	Potassium hydrogénéphthalate				
	orale	DL50 mg/kg 3200	rat	RTECS	
	cutanée	DL50 mg/kg >1000	cochon d'Inde		
7446-20-0	sulfate de zinc, heptahydraté				
	orale	DL50 mg/kg 1260	@N11.0018550	RTECS	
7773-06-0	Ammonium amidosulfonate				
	orale	DL50 mg/kg 2000	rat		
7681-82-5	Sodium iodure				
	orale	DL50 mg/kg 4340	rat		

**Irritation et corrosivité**

Irritation sévère des yeux

**Effets sensibilisants**

Pas d'effet connu.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

**Danger par aspiration**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Pas d'information toxicologique disponible.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Aucun à notre connaissance.

**Information supplémentaire**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Vergleichslösung/Reference Cuvette; 4/4

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-4

Page 7 de 9

Pas d'information écologique disponible.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
7446-20-0	sulfate de zinc, heptahydraté					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,11 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	Ecotox	
7773-06-0	Ammonium amidosulfonate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 203 mg/l	96 h		Ecotox	
7681-82-5	Sodium iodure					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 860 mg/l	96 h			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l 0,17	48 h			

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
877-24-7	Potassium hydrogénéphthalate	-2,73

**12.4. Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

donnée non disponible

**12.6. Autres effets néfastes**

Pas d'effet connu.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

En accord avec les réglementations locales et nationales. Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Vergleichslösung/Reference Cuvette; 4/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-4

Page 8 de 9

**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**Transport fluvial (ADN)****Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Non testé

**Transport maritime (IMDG)****Autres informations utiles (Transport maritime)**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****Autres informations utiles (Transport aérien)**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

oui

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

donnée non disponible

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Sans rapport

**Information supplémentaire**

Sans rapport

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Date de révision 05.04.2018

Date de révision 23.04.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 11

Révision: 26.01.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 14

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 9

Révision: 8.04.2014

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 4, 6, 8, 10, 11, 12

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 319 Cyanid/Cyanide/Cyanure, Vergleichslösung/Reference Cuvette; 4/4**

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: LCK319-4

Page 9 de 9

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*